Lapeyrouse

INFOS

Avril 2021

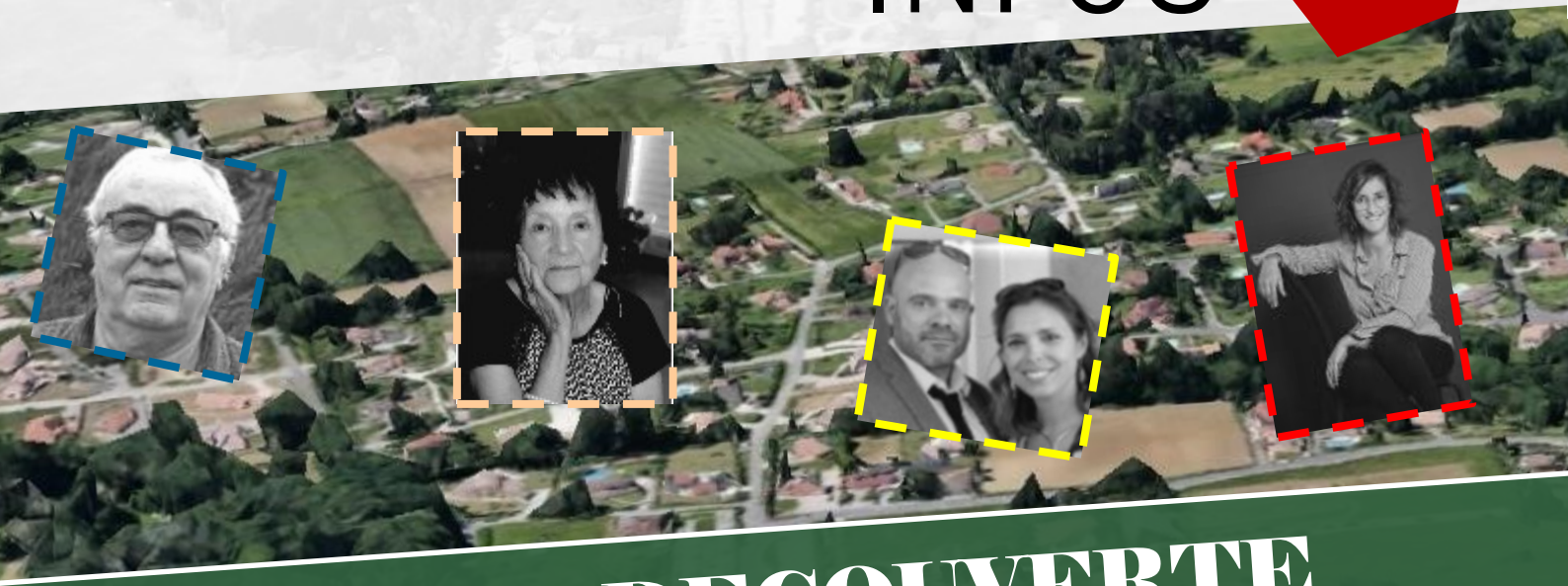

A LA DECOUVERTE DES LAPEYROUSIENS ...

Etat Civil

Mariage

Félicitations à nos jeunes mariés !

Pascal TAJAN et Carole RIVOIRE, mariés le 10 Octobre 2020.

Naissances

Félicitations à tous les nouveaux parents et bienvenus à nos petits Lapeyrousiens.

NOELL Eliott Jean	07/01/2021
MINERVINI Simon	09/01/2021
ROZES Manon	27/01/2021
MURATET Mia	03/02/2021
FRAUCIEL Clémence	06/03/2021

Décès

Toutes nos pensées accompagnent les familles de nos défunts.

MOREL Jacqueline	27/12/2020
MOINE Alfred	04/02/2021
GODARD Bruno	08/02/2021
GUELLEC Corinne	04/03/2021
BENECH Paulette	16/03/2021
SAUNARD Henriette	23/03/2021

La Commémoration du 19 Juin

En mémoire des victimes de la guerre d'Algérie

Le 19 mars est une date symbolique. Instituée journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, elle commémore non seulement les accords d'Evian et le cessez-le-feu des 18 et 19 mars 1962, mais aussi les combats fratricides qui ont suivi et l'exode des 800.000 Français rentrés en France entre 1954 et 1962.
C'est le 21 mars à 11h, en comité restreint et dans le respect des distances afin de satisfaire aux conditions sanitaires, que Lapeyrouse-Fossat a accompli son devoir de mémoire, sous un franc et frais soleil. 5 Porte-drapeaux, représentants de la FNACA et des Associations d'Anciens Combattants, et quelques membres du conseil municipal ont déposé des gerbes devant le monument aux morts. Tous ont été touchés par le discours plein de sensibilité prononcé par Mme le maire Corinne Gonzalez.

« Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une démarche de souvenir, de vérité et de réconciliation. Elle traduit notre devoir de mémoire, essentiel pour notre conscience collective et citoyenne. Elle illustre aussi, et c'est le sens que je souhaite lui donner, notre profond respect pour les anciens combattants en particulier les anciens combattants de la FNACA, que je salue ce matin et auxquels j'exprime notre reconnaissance. La mémoire des soldats et de toutes les victimes ne saurait être bafouée par l'ignorance, le mépris ou l'indifférence. Notre passé commun doit être assumé, avec sa part d'ombre et de lumière, par tous et toutes. »

Une nouvelle EAU à Lapeyrouse-Fossat

Certains l'ont peut être remarqué **l'eau de votre robinet n'a plus le goût du chlore** !
En effet depuis le 1er novembre l'eau provient des usines de la Ville de Toulouse (usines de Pech David et de Clairfont) : elle est pompée en amont de Toulouse dans la Garonne et dans l'Ariège.

L'usine de production de Lacourtensourt qui nous alimentait depuis des décennies produisait de l'eau à partir d'une captation dans le canal latéral de la Garonne à Fenouillet (en aval de Toulouse). Cette structure a été déconnectée . En effet les installations étaient arrivées « en fin de vie » et la rénovation de l'usine demandait des investissements très importants qui ne pouvaient être portés financièrement par les communes du Syndicat Centre et Nord (les 7 communes des coteaux de Bellevue et la commune de Lapeyrouse-Fossat). De ce fait une convention d'achat-vente d'eau entre le Syndicat Centre Nord et Toulouse Métropole a été signée nous permettant d'être raccordés sur le réseau d'eau de la Métropole.

Une des conséquences de cette modification est que nous bénéficions désormais de la **garantie d'une excellente qualité sanitaire de l'eau potable.**

Le mot du Maire

Hier, aujourd'hui , demain, tout est bouleversé et nous sommes dans l'attente, car nous ignorons les directives qui nous seront données pour la gestion de notre quotidien.

En effet la période que nous traversons est inédite dans tous les domaines. Beaucoup de choses ont été dites, de nombreuses règles ont été édictées, je pense qu'il est inutile d'en rajouter. La santé publique est un sujet très important que nous prenons tous au sérieux. Au sein de toute collectivité, chaque élu en a conscience.
Pour ma part, sur le plan municipal, le plus frustrant dans cette période est de ne pas pouvoir vous rencontrer.

Les contraintes font toujours partie de notre quotidien, cependant notre village ne reste pas inactif. En témoignent nos associations qui font preuve de qualités d'adaptation pour maintenir au mieux leurs activités en dépit des évolutions incessantes des règles sanitaires. Adaptation des lieux, des protocoles d'accueil, des horaires, des modalités d'exercice, l'énergie déployée par tous est considérable et atteste d'une réelle volonté de maintenir une vie associative en dépit des circonstances.

Notre village évolue. Il se modernise. Il se développe. Il se tourne vers l'avenir mais toujours avec la ferme volonté de rester un village à taille humaine.

Habiter Lapeyrouse-Fossat c'est déjà l'aimer, participer à son dynamisme c'est l'accompagner et parcourir son histoire c'est le comprendre davantage.

Oui notre village vit, c'est un village où les jeunes couples s'installent, où les enfants naissent et grandissent, où le travail se développe. Mais c'est aussi un village où la mémoire demeure, où l'expérience et l'histoire des gens vous seront présentées au fil de ce bulletin et des prochains : des portraits, des témoignages, des anecdotes, ou tout simplement le quotidien d'une époque révolue mais aussi contemporaine, ont été recueillis par la commission Communication qui avait à cœur de nous faire partager ces moments de vie.

Au plaisir de vous retrouver bientôt, en attendant soyez patients et prenez soin de vous.

Corinne GONZALEZ
Maire de Lapeyrouse-Fossat

Sommaire

Vie locale p2
Mot du maire p3
Vie des commissions: Finances..... p4
Environnement..... p7
Communication..... p8
Urbanisme..... P9
Vie Associative———— p10
Vie Economique p10
La vie à l'intercommunalité p11
Un Jour Lapeyrouse-Fossat .....p 14
- Notre doyenne
- Nos Commerçants
- Une Association
La voix des Associations ..... p 20
Conseil municipaux ..... p 24
Tribune libre ..... p 26
Informations pratiques ..... p 27
Calendrier des animations ..... p 28

Commission Finances

Le Budget 2021 : une année de transition

Nous abordons l'aspect financier de l'année 2021 avec la même implication que sur la situation sanitaire: pas d'appréhension, mais une vigilance de tous les instants sur la maitrise des coûts et donc des dépenses.
Pas d'impact significatif direct en valeur sur le budget de notre collectivité, mais la baisse de certaines dépenses sur l'année qui vient de se terminer a été vite remplacée par des dépenses complémentaires en lien avec la crise sanitaire (achat de masques, gels et équipements sanitaires, plus-values diverses sur les travaux en lien avec les mesures de sécurité à mettre en place).
Rigueur et pragmatisme donc, avec comme point de mire la livraison des équipements prévus.

Retour sur 2020

Le compte administratif de 2020 s'établit ainsi:

2020 *Fonctionnement*

Recettes		*Dépenses*	
*Impôts, taxes	1 272K€	*à caractère général	526K€
*dotations, participations	600K€	*de personnel	889K€
*produits des services	245K€	*de gestion courante	345K€
*locations	57K€	*intérêts dette	22K€
*personnel remboursement maladie	10K€	*titres annulés	105K€
Total : 2 183 873,28€		Total : 1 887 486,23€	
		Excédent 2020 = 295 113,75€	

2020 *Investissement*

Recettes		*Dépenses*	
*RPI	349K€	*Ecole	1 734K€
*emprunt	600K€	*ALAE	605K€
*Prêt relais	1 000K€	*salle sports	850K€
*Excédent N-1	300K€	*travaux (voirie, bâtiments)	228K€
•Remboursement collectivités	672K€	*capital dette	41K€
*subventions	600K€	*remboursement prêt relais	418K€
Total : 3 521 431,51€		Total : 3 876 262,60€	
Déficit 2020 = 354 831,15€			

↗ **DE L'EXCEDENT** du budget de fonctionnement qui montre la capacité de financement des investissements de l'année suivante, grâce à la maitrise et à la stabilité des dépenses de fonctionnement.

↘ **UN BEMOL**
Le **déficit**, conséquence du retard dans le versement des subventions (dont les taux diminuent) versées par les diverses collectivités = 1 800K€ de subventions en attente, nous obligeant à contracter prêt relais et ligne de trésorerie.

Le Budget 2021

Bien sûr, les travaux lourds d'investissement qui viennent de s'achever (salle de sports) ou qui sont dans une phase d'achèvement (groupe scolaire), sont en relation directe avec ce besoin de financement, à plus forte raison lorsque, par facilité d'exécution de chantier et de cohérence de projet, la commune porte la réalisation des locaux de l'ALAE pour le compte de la C3G.
C'est donc comme prévu, une année budgétaire 2021 de transition que nous allons vivre.

L'équipe municipale est au travail et les membres de la commission des finances ont déjà mis en place une première ébauche d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), afin d'engager la commune sur une trajectoire financière prévisionnelle et réfléchie et ainsi, ne pas engager notre commune dans des investissements lourds en cédant au clientélisme.

C'est encore une fois la stabilité financière qui est portée par l'équipe municipale : en effet, pour la septième année consécutive, les taux d'imposition ne bougeront pas.

Pour le groupe scolaire, le montant total des subventions accordées est de 1.7 million d'euros dont 1.1 million d'euros toujours en attente de versement.

Le Budget de Fonctionnement 2021

Le Budget de fonctionnement pour l'année 2021 s'articule ainsi:

.

2021 *Fonctionnement*

Recettes		*Dépenses*	
*Impôts, taxes	1 220K€	*à caractère général	583K€
*dotations, participations	500K€	*de personnel	884K€
*produits des services	210K€	*de gestion courante	430K€
*locations	82K€	*intérêts dette	26K€
*personnel Remboursement Maladie	30K€	*titres annulés	19K€
		Imprévu = 100K€	
Total : 2 042 539€			

Commission Finances

Focus sur la Taxe Foncière

Une précision tout de même, une surprise va nous attendre sur nos feuilles d'impôts de 2021 :

La suppression annoncée de la taxe d'habitation devrait intervenir désormais à l'horizon 2023. L'état va financer cette « disparition » qui est une des ressources principales des communes en transférant la part départementale de la taxe foncière bâtie sur la part communale.

Le nouveau taux de la taxe sur le Foncier Bâti sera donc de 16.01 % (part communale) + 21.9 % (part départementale) soit au total 37.91 %.
Hormis une éventuelle évolution des bases, ce petit tour de passe-passe financier ne devrait avoir aucune influence sur la somme à payer de votre feuille d'impôts.

Le Budget d'Investissement

A la clôture de l'exercice 2020 :

En fonctionnement

Excédent 2020 = 295 113,75€

En investissement

Déficit 2020 = 354 831,15€

2021 *Investissement*

Recettes		*Dépenses*	
*RPI	575K€	*Ecole	1 123K€
*vente terrains	52K€	*ALAE	358K€
•Remboursement collectivités	358K€	*reversement subventions	512K€
*subventions	2 048K€	*autres travaux	519K€
*Participations	9,5K€	*capital dette	150K€
		*remboursement prêt relais	320K€
*Excédent 2020	295K€	*Déficit 2020	355K€

Total : 3 337 823,75€

Autres travaux = Equipement numérique école et mairie +travaux église+ Accessibilité + achat véhicule +plantations..

Le Groupe Scolaire

Pour cet article sur le budget 2021 un point financier sur le grand dossier du groupe scolaire était nécessaire.

Ce chantier aura monopolisé pendant trois années la plus grosse partie du budget d'investissement mais aussi les nerfs de notre adjoint aux travaux. Merci à lui pour sa patience et son dévouement de tous les instants.

Après un an et demi nous allons, enfin, voir la fin des travaux de reconstruction et de restructuration.
Pour autant, l'équipe municipale porte également le projet de transformation du fonctionnement de la cantine afin de pouvoir désormais préparer les repas sur site. Les études préalables sont d'ores et déjà prévues l'année prochaine.

Pour le groupe scolaire l'opération aura donc coûté 4.94 Millions d'euros TTC, dont 4.25 millions d'euros de travaux et 69 K€ de frais de maitrise d'œuvre et services (architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle, géomètre ....).
Une fois déduit la part de l'ALAE, qui va nous être remboursé par la C3G, ce coût passe à 3.66 Millions d'euros.

Commission Finances

Le Budget d'Assainissement :

Exploitation 310 390€
Investissement 402 032€

Les grandes orientations

- Augmentation de la redevance assainissement ajustée sur le prix de l'eau,
- Maitrise des dépenses d'exploitation,
- Recherche de subventionnement pour les travaux d'investissement.

Les grands axes

- Extension de la Station d'Epuration de 400 Eq/hbt
- Nettoyage casiers 1 et 2,
- Etude pour nouvelle station d'épuration.

Les chiffres clés du budget de Lapeyrouse-Fossat :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026			
taux endettement	5,27%	5,67%	6,40%	7,79%	7,46%	7,18%	6,83%	4,45%	4,28%	<10%	>10%<15%	>15%
Encours/épargne brute	3,48	2,97	4,33	5,63	5,59	4,86	4,13	3,50	3,11	<4 ans	>4 ans<8 ans	>8 ans

A titre indicatif, la moyenne nationale de la strate est de 10.13% (données officielles DGCL 2019)

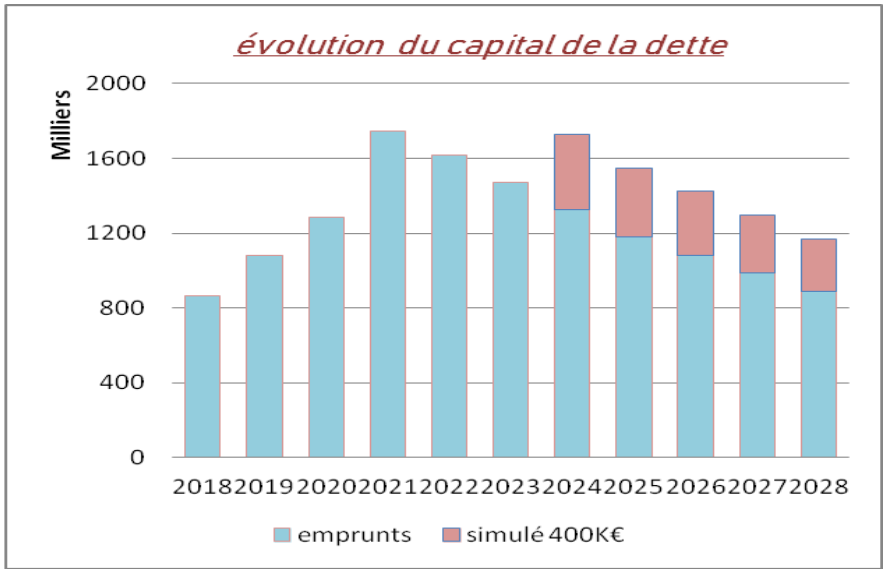

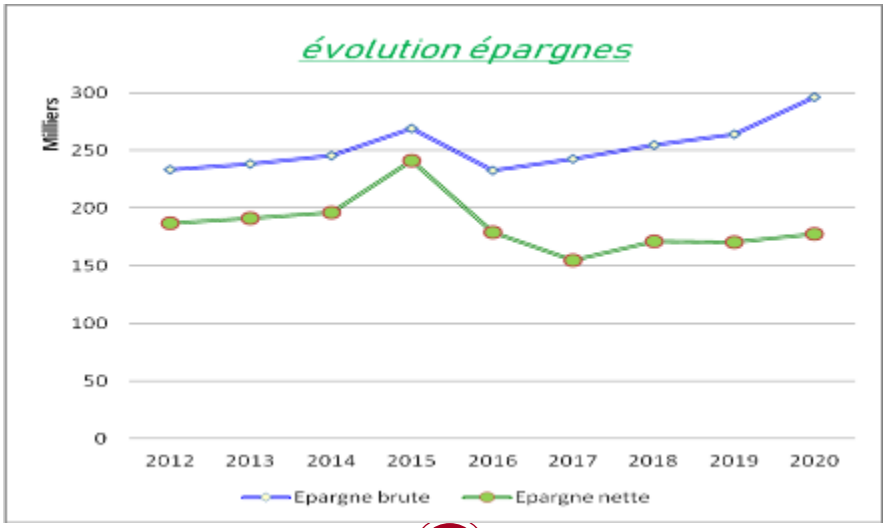

Commission Environnement

Rénovation énergétique des bâtiments

Un sujet qui a un impact sur nos modes de vie, sur nos finances, sur le climat : l'efficacité énergétique de nos bâtiments. La rénovation énergétique des bâtiments a une importance non négligeable dans la transition écologique dans la mesure où les bâtiments représentent 44 % de notre consommation d'énergie finale et un quart de nos émissions de dioxyde de carbone (CO_2).

Suite au conseil municipal du mois de décembre, deux études ont été demandées par la mairie de Lapeyrouse-Fossat : un diagnostic énergétique de certains bâtiments communaux et un suivi pluriannuel de la consommation de l'ensemble des bâtiments.
Ces études permettront de prioriser, budgéter et lancer sur le court et moyen terme les travaux nécessaires à cette rénovation énergétique et ainsi:

- Maîtriser le futur des dépenses municipales (le coût de l'énergie augmente),
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre selon l'objectif gouvernemental,
- Améliorer le confort dans les bâtiments municipaux, surtout en été, avec des épisodes de plus en plus fréquents de canicule.

Pour les particuliers, les enjeux sont similaires. Mais il n'est pas toujours simple de s'y retrouver entre les différents travaux de rénovation possibles et la foison d'aides financières.
Les conseillers spécialisés des Espaces Info Energie (EIE) aident, de façon gratuite et indépendante, les particuliers ayant un projet de construction ou de rénovation à trouver des solutions pour réduire les consommations d'énergie de leur habitat :

- Travaux de rénovation de l'habitat (priorités, recommandations, avis sur devis),
- Aides financières mobilisables,
- Mise en place d'énergies renouvelables,
- Ecogestes au quotidien,
- Aide à la construction (choix des matériaux, démarche bioclimatique, ...).

Un ménage peut convenir d'un rendez-vous individuel avec un conseiller :
Guichet Rénov'Occitanie Conseil départemental de la Haute-Garonne, 1 boulevard de la Marquette à Toulouse. Accueil du lundi au vendredi, 8h30-12h / 13h30-17h,
Espace Info Énergie, permanence décentralisée à la Maison des Associations, Chemin du Cros à Rouffiac-Tolosan. Accueil le mardi, 9h30-12h.
N'hésitez pas à contacter un conseiller par téléphone : 05.34.33.48.26 ou par mail : infoenergie@cd31.fr

Vous pouvez également consulter le guide 2020-2021 de la rénovation énergétique qui regroupe toutes les aides disponibles et leurs conditions :
https://www.enercoop.fr/blog/actualites/nationale/le-guide-2020-2021-de-la-renovation-energetique-toutes#

Mobilité – Rack à vélo

Les beaux jours reviennent... et avec eux, l'occasion de venir à l'école à vélo.
Début janvier, un rack à vélo provisoire a été installé sur le parvis du groupe scolaire afin de permettre aux familles d'attacher leurs vélos/trottinettes le temps d'accompagner les enfants à l'école. Ce stationnement n'est que temporaire en attendant l'achèvement des travaux. A terme, deux emplacements pérennes seront disponibles pour les vélos : un local dédié et fermé pour les élèves et le personnel souhaitant laisser leur vélo pour la journée à l'école et un rack extérieur pour l'arrêt bref des accompagnants.

Commission Communication

« Parce que communiquer s'entend de nous vers vous et de vous vers nous, en utilisant les moyens que la technologie met à notre disposition »

Gilles Granziera, conseiller délégué

Les moyens de Communication « classiques »

Votre municipalité s'efforce de vous tenir informés au mieux sur la vie de votre commune.
Pour cela, elle met en œuvre plusieurs moyens :

- Le panneau d'affichage, placé face à la maison des associations, qui diffuse des informations municipales, des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune, à la circulation et à la sécurité, qui relaie les messages d'alerte et accompagne les associations communales dans la promotion de leurs manifestations,
- La page Facebook, qui relaie sur les évènements en cours et ceux à venir,
- Le site internet de la Mairie, qui recense des informations de toute nature sur votre village (n'hésitez pas à surfer sur nos pages et à nous signaler les erreurs ou omissions que vous pourriez relever).
- Et enfin ce bulletin d'informations, le **« Lapeyrouse Info »** que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience et qui vous permet d'être au plus près des acteurs de notre vie communale.

La « Nouveauté »: PanneauPocket

PanneauPocket

C'est disponible ? **Oui !**

Depuis le 18 mars ! Vous pouvez rechercher Lapeyrouse Fossat sur la liste proposée et la glisser dans vos favoris !

Si vous avez besoin d'aide pour cette installation, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Notre personnel vous assistera dans cette installation.

PanneauPocket, une alerte en temps réel sur les évènements de votre commune

La Commission Communication cherchait depuis quelques mois comment renforcer le lien social avec les citoyens en les informant en temps réel ; son choix s'est porté sur PanneauPocket, une application 100% française et déjà adoptée par plus de 5000 communes. Désormais, actualité de la commune, travaux sur la voirie, risque climatique ou accidentel et bien plus encore… seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez. Simple et gratuit, totalement anonyme.

Comment ça marche ?

Vous téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone, votre tablette ou votre PC sans créer de compte (aucunes données personnelles à fournir). Vous recevez une notification à chaque nouvel évènement et accédez en 1 clic aux informations et alertes publiées par votre Mairie… Depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune, mais aussi des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.

Un Geste pour l'Environnement

Vous recevez déjà le « Lapeyrouse Infos » sous forme électronique (car vous êtes inscrit à son envoi sur le site de la mairie) ?
Vous avez l'habitude de le consulter par Internet pour profiter pleinement des liens hypertextes ?
Alors vous êtes sans doute prêt à ne plus recevoir la version papier du bulletin municipal dans votre boîte aux lettres…
Un sticker a été conçu pour vous !
Demandez-le au secrétariat de la mairie et apposez-le bien en évidence sur votre boîte aux lettres. La personne en charge de la diffusion du bulletin le remarquera et ne glissera rien dans votre boîte. C'est tout simple !

Coller un sticker… un bien petit geste pour aider à l'économie du papier et à la préservation de notre environnement !

Commission Urbanisme

« Au travers de ces pages, nous proposons de vous sensibiliser à la réglementation des actes d'urbanisme les plus usités. »

Marie-Christine Alaux, adjointe au Maire

Qu'est-ce qu'un acte d'urbanisme ?

Une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable ...) peut être définie comme l'autorisation donnée par une autorité administrative d'édifier une ou plusieurs constructions nouvelles ou de modifier une ou plusieurs constructions existantes, préalablement à l'exécution des travaux.
Elle doit respecter les règles d'urbanisme concernant notamment : « l'implantation des constructions, leur destination, leur nature, leur aspect extérieur et l'aménagement de leurs abords ».

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour installer un abri de jardin ?

Pour construire un abri de jardin, une autorisation d'urbanisme sera nécessaire en fonction de sa surface.
Votre projet devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU *(emprise au sol, surface de plancher, distances réglementaires en limite séparative...).*

Surfaces de l'abri de jardin	Autorisation requise
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m²	Aucune autorisation
Surface de plancher et emprise au sol supérieures à 5 m² et jusqu'à 20 m²	Déclaration préalable de travaux
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m²	Permis de construire

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est de 1 mois, celui du permis de construire est de 3 mois.

Quelles sont les règles pour l'implantation de clôtures ?

Les clôtures servent à enclore les terrains de propriétaires de maisons. Il peut notamment s'agir de haies végétales, grillages, murs. Une déclaration préalable de travaux est exigée.

Clôtures sur rue ou domaine public :

Les clôtures doivent être constituées par des grilles, grillages, ou tout autre dispositif à claire voie comportant un mur-bahut dont la hauteur devra être comprise entre 0,20 mètre et 1mètre.

Clôtures sur limites séparatives :

Elles doivent être constituées par des haies vives, par des grilles, grillages ou tout autre dispositif à clairevoie comportant ou non un mur bahut dont la hauteur devra être comprise entre 0,20 mètre et 1 mètre.
Sur les limites séparatives avec la zone agricole, aucun mur maçonné ne sera édifié mais des plantations denses et diversifiées seront réalisées sur cette limite afin de composer un écrin végétal autour de la zone urbanisée.
Pour toute plantation, les essences locales devront être privilégiées.
Dans tous les cas, la hauteur des clôtures ne devra pas dépasser 1,80 mètre.
Les parties maçonnées des clôtures devront être enduites sur les deux faces.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre PLU (plan local d'urbanisme) sur le site internet de Lapeyrouse Fossat, rubrique urbanisme, section PLU.

Commission Vie Associative, Culture et Vie Locale

Joyeux Anniversaire…

Ils sont nés pendant les Années Folles… et le monde d'aujourd'hui doit leur sembler lui aussi un peu fou !

La municipalité a choisi de mettre **ses Aînés à l'honneur** en souhaitant personnellement l'anniversaire de chaque Ancien de Lapeyrouse-Fossat **qui fêtera en 2021 ses 90 printemps (ou plus !).**

Un appel téléphonique le jour J, un bouquet de fleurs ou une boîte de chocolats remis en mains propres par deux représentants de la Mairie quelques jours plus tard, et voilà comment les choses les plus simples deviennent aussi les plus marquantes.

Quelques-uns n'ont pas osé nous recevoir en raison des risques sanitaires, d'autres nous ont grand ouvert la porte de leur maison et nous ont accueillis avec thé et petits gâteaux, beaucoup ont égrené leurs souvenirs avec une mémoire plus que vivace et tous ont partagé avec nous l'émotion de ces rencontres intergénérationnelles devenues si rares.

Une belle initiative qui se poursuivra tout au long de l'année, et dont nous vous en tiendrons compte dans chacun des prochains « *Lapeyrouse Infos* ».

Au jour de l'impression du « *Lapeyrouse Info* » d'avril 2021, nous avons fêté les anniversaires de :

- Françoise GAUTIER (91 ans)
- Simone GASPARINI (93 ans)
- Jean LABATUT (95 ans)
- Lucienne et Maurice DARNES (90 et 93 ans)
- Marthe CHIODO (90 ans)
- Marguerite SOL (96 ans)
- Santo CARPENE (90 ans)
- Emma PIERSON (94 ans)
- Solange BOUSQUET (90 ans)

Nous voulons ainsi leur témoigner notre respect et notre attachement, à eux qui sont la mémoire de notre village.

Commission Vie Economique et acteurs économiques

Un marché de Printemps pour Lapeyrouse-Fossat

Le confinement nous aura au moins appris une chose: nous nous tournons davantage vers la consommation locale. Forte de ce constat, et avec la collaboration active de l'association « Lapeyrouse-Fossat en transition », la municipalité a fait le choix de relancer à Lapeyrouse-Fossat un marché de printemps qui sera composé exclusivement de producteurs et d'artisans de la commune ou de ses proches

A noter dans vos agendas !
Le marché de Printemps se tiendra
le jeudi 13 mai,
de **9h à 13h** sur l'Esplanade.

Si le troisième confinement ou de nouvelles règles sanitaires ne perturbent pas ce projet, vous devriez y trouver une douzaine d'étals proposant des produits alimentaires (volailles, charcuteries diverses, fraises, fromages…), de quoi assurer vos plantations de printemps et les produits de nos artisans locaux. La liste des exposants sera précisée dès finalisation sur le site internet de la commune.
Soyez assurés que les règles sanitaires en vigueur seront strictement respectées.
Si le succès est au rendez-vous, la municipalité envisage déjà de reconduire l'expérience plus tard dans l'année, en proposant un marché d'Automne. La liste des exposants n'est pas figée, elle variera selon la saison et la production de chacun.

Ca Recrute….

Après près de 20 ans dans un grand groupe Français dont 10 années en tant que recruteuse pour des services d'hôtellerie, restauration, space management, maintenance bâtiment, administratif et insertion, j'ai décidé de créer des solutions de recrutement adaptées aux besoins des TPE/PME.

Parce que chaque mission de recrutement est unique, je vous propose une stratégie de recrutement personnalisée, je réalise une période d'immersion au sein de votre entreprise pour une étude approfondie de votre besoin en tenant compte de l'organisation de votre société, de votre culture d'entreprise, du type de poste à pourvoir et du contexte de recrutement

Léticia Lacombe

T&C
TALENTS & COMPÉTENCES
RECRUTEMENT

Lapeyrouse-Fossat et le SCOT

Un SCoT, c'est un **S**chéma de **Co**hérence **T**erritoriale. L'ensemble des communes de la Communauté des communes des côteaux du Girou (dont Lapeyrouse-Fossat) fait partie du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain.
Le « **Lapeyrouse Info** » de ce mois vous dit tout (ou presque) sur la structure et l'impact du SCoT sur le développement de notre commune.

Qu'est-ce que le SCoT ?

Les SCoT ont été instaurés par la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, modifiée par la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (A.L.U.R.) du 24 mars 2014.
Les SCoT existent à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ils sont élaborés par un syndicat mixte ou un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), qui est en charge également de leur suivi et de leur révision.

De quoi est constitué le SCoT ?

Le SCoT est composé de 3 documents principaux :

- Le rapport de présentation, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale,
- Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
- Le document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui est opposable aux documents établis au niveau communal et aux opérations d'aménagement.

Quel est le rôle du SCoT ?

Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre de la planification intercommunale.
Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques territoriales et sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement....
Il assure la cohérence des politiques sectorielles, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU), PLU ou cartes communales établis au niveau communal.
Il doit respecter les principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages,
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale,
- principe de respect de l'environnement.

Depuis juillet 2012, le SCoT est opposable et s'impose à un certain nombre de documents d'urbanisme, de politiques publiques en matière de transport, logement ou commerce, d'opérations foncières ou d'aménagement et de décisions d'occuper ou d'utiliser le sol (ZAD, ZAC...). En particulier, il est opposable aux Plans d'Occupation des Sols (POS), aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ainsi qu'aux Cartes Communales qui devront nécessairement être mis en compatibilité avec ses orientations.

Le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Origine

Il a été créé par un arrêté préfectoral
en date du 08 juin 2006.
A ce jour, il se compose de 4 communautés de communes :

- Hauts Tolosans,
- Frontonnais,
- Val Aïgo
- Coteaux du Girou

Il couvre aujourd'hui 66 communes qui ont décidé de définir ensemble un projet commun d'avenir pour les 97 777 habitants du Nord Toulousain. Ce projet concerne aussi bien des sujets de logements, d'emplois, d'accueil d'entreprises, de déplacements, que de maintien de l'agriculture, du cadre de vie et de la protection des espaces naturels.

Différentes Instances

Le Bureau

Associé aux partenaires institutionnels, il forme le comité de pilotage de la démarche SCoT.
Sa composition actuelle est la suivante :
Président : *Philippe PETIT,* Maire de SAINT-SAUVEUR, Président de la Communauté de Communes du Frontonnais
1er Vice-président : *Edmond VINTILLAS*, Adjoint au Maire de LAPEYROUSE-FOSSAT
2ème Vice-président : *Alain CLUZET*, Maire de BRIGNEMONT
3ème Vice-président : *Jean-Luc SALIÈRES*, Adjoint au Maire de BESSIÈRES
4ème Vice-président : *Jean BOISSIERES*, Maire de SAINT PAUL sur SAVE, Président de la Communauté de Communes des HAUTS TOLOSANS

Le Comité syndical

Il rassemble les représentants des différentes collectivités membres du syndicat et constitue l'instance politique décisionnelle. Il se réunit environ tous les 2 mois.

Les différentes commissions

Au nombre de 4, elles réalisent les études dans leurs domaines respectifs et proposent un avis au Comité syndical:

- La Commissions URBANISME
- La Commissions INTER Scot
- La Commission PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- La Commissions MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION.

L'équipe administrative et technique

Elle travaille en lien avec les techniciens des collectivités membres et différents partenaires à la mise en œuvre du SCoT.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) :

Le SCoT doit être un document « partagé » de mise en cohérence des politiques publiques sur un territoire donné. Ainsi le Code de l'Urbanisme décrit les personnes publiques qui doivent être associées à la réflexion « SCoT » : L'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les autorités organisatrices des transports, les organismes consulaires, les Parcs Régionaux et Nationaux Naturels, les conseils de développement, les associations agréées, les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les SCoT limitrophes…

L'InterSCoT

La Vision Stratégique de l'Interscot:

C'est dans ce cadre qu'en 2006 une nouvelle structure a été mise en place sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) d'aménagement et de développement du territoire afin de regrouper les quatre SCoT de l'aire urbaine de Toulouse : Le SCOT GAT , le SCOT du Sud Toulousain , le SCOT du Nord Toulousain, le SCOT du Lauragais. Les principes et le modèle urbain de départ du GIP ont été posés par la Charte Interscot, approuvée par la Conférence de l'Aire urbaine le 13 janvier 2005. Elle propose un modèle de développement urbain qui se veut durable et soutenable et constitue un socle commun pour les quatre SCoT.

Origine

Confrontée à de très fortes dynamiques d'accueil de population et de croissance urbaine, l'ensemble de l'aire urbaine toulousaine, élargie à des territoires voisins tels que l'Aude ou le Tarn, conduit une réflexion d'ensemble pour constituer un projet cohérent et volontaire de structuration de son territoire. Le groupe de réflexion ainsi mis en place a conduit un travail dès 2002 et a produit :

- Un diagnostic territorial partagé (2002-2003)
- ·La définition d'orientations générales (2003)
- ·L'élaboration d'un cadre de référence pour une cohérence territoriale : la Charte Interscot (2003-2004)

Rôle et activités

Le rôle du GIP InterSCoT est :

- D'assurer la cohérence de chaque SCoT avec la charte d'aménagement élaborée et entre eux,
- De permettre la concertation entre les SCoT,
- De mutualiser des réflexions sur les projets qui concernent l'ensemble de l'aire urbaine,
- D'offrir un lieu de dialogue avec les SCoT voisins.

Des commissions thématiques et des séminaires prospectifs permettent de mutualiser et d'approfondir les réflexions au travers de présentations d'études diagnostic spécifiques ou de contributions des partenaires des territoires tels que la Commission de l'Aménagement Commercial de l'InterSCoT (CACI), la Commission Economie, la Commission Grand Bassin Toulousain, la Commission Urbanisme / transport.
Le suivi de la démarche InterSCoT est assuré par un comité technique réunissant régulièrement les services de l'Etat, de la Région, du Département, des syndicats mixtes en charge de l'élaboration des SCoT, les chambres consulaires (CCI, CMA, ..), l'ATD 31, l'AUAT, le CAUE…

Pour plus d'informations sur le SCoT…

Vous pouvez consulter quelques sites (qui nous ont aidés à rédiger ces pages):

- http://www.scot-nt.fr/
- https://toulouse.cci.fr/connaitre-le-territoire-planification/schemas-de-coherence-territoriale-scot
- https://www.haute-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-durable-du-territoire/Planification/Le-Schema-de-coherence-territoriale-SCoT-et-son-Porter-a-Connaissance-PAC/SCoT-Nord-Toulousain

Commission Culture : un renouveau culturel à la C3G

La Commission Culture de la Communauté de Communes des coteaux du Girou a pour mission de promouvoir et de favoriser l'éducation culturelle et artistique de tous. Sous l'impulsion de son président, Philippe SEILLES, un service Tourisme et Culture sera bientôt créé, dont l'un des enjeux est d'approfondir la connaissance des habitants de la Communauté de l'offre culturelle de leur propre territoire.
Un plan d'action biennal sera mis en place ayant pour objectifs la promotion de l'animation culturelle communautaire et l'aide à la création d'art via l'organisation d'expositions avec des artistes locaux et d'animations en partenariat avec le tourisme, la mise en place d'une plateforme numérique recensant les animations et fêtes locales, ...
Cela commence par une identification des différents acteurs de la vie artistique et culturelle de notre territoire, et les domaines sont variés : spectacle vivant (théâtre, danse, musique, cirque...), arts (peinture, sculpture, ...), littérature, création audiovisuelle, patrimoine et architecture...

Vous êtes Lapeyrousien, artiste ou artisan d'art ? Professionnel ou amateur ?
Vous souhaitez faire découvrir votre activité ou votre talent ?

Alors n'hésitez plus, faites-vous recenser auprès de la Mairie !

Envoyez avant fin avril un mail à l'adresse : contact@lapeyrouse-fossat.fr, avec pour objet : « artiste à Lapeyrouse-Fossat » et en précisant vos nom/prénom, coordonnées de contact, art pratiqué, catégorie (professionnel/amateur)

Nous ferons le reste auprès de la C3G !

Un annuaire numérique des producteurs en vente directe

Les commerces des Coteaux du Girou

Après une année particulièrement difficile, de nombreuses entreprises de notre territoire sont affaiblies par cette crise sanitaire et c'est pourquoi, plus que jamais, les acteurs économiques locaux ont besoin de notre soutien; de votre soutien.
Face aux défis immenses qui se présentent devant nous aujourd'hui, c'est avec enthousiasme et détermination que nous vous présentons ce guide de référencement des commerçants et artisans locaux.
Vous y trouverez plusieurs adresses locales pour vos courses alimentaires (boulangeries, pâtisseries, boucheries, traiteurs, épiceries, producteurs locaux,...), pour vos achats d'équipements et envies de shopping (boutiques d'habillement, décoration, joaillerie,...) et pour vos moments de fête et de détente (restaurants, instituts de beauté, coiffeurs,...)
http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/images/COMMERCES/Guide-Commerces-CoteauxduGirou-confinement.pdf

Focus sur… Notre Doyenne

Portrait de Marguerite Thuries

Elle fêtera bientôt ses 98 ans. Elle a accepté de nous rencontrer et nous reçoit dans sa cuisine, entourée de deux de ses filles. Elle se tient droite sur sa chaise, toute menue et l'œil malicieux. Le ton est donné.

Quand on lui demande le secret de sa longévité, elle ouvre un œil rond de stupeur, comme si la question n'avait aucun sens et la réponse aucun intérêt : « *Ah ça ?* » Alors puisque le travail c'est la santé, et que Marguerite a une santé de fer, on en déduit que la réponse c'est : le travail. Ses filles ne démentent pas. Le travail, et surtout pas de sieste ! Elle se lève à 8h et se couche à 21h, « *22h s'il y a un programme intéressant à la télé… »*.

Le travail, Marguerite l'a bien connu, et très tôt. Ses parents étaient fermiers, et elle les a aidés dès son plus jeune âge : les terres de ses parents produisaient du blé et de l'avoine, mais aussi des melons, des arbres fruitiers et de la vigne. Ils s'occupaient également d'élevage, avec poules, canards, oies et pigeons, et aussi des cochons. Marguerite travaillait après l'école, gavait les oies avec sa mère quand c'était la période et allait vendre les fruits au marché avec son père, en carriole tirée par le cheval de la maison.

Marguerite Lacourt s'est mariée jeune, elle avait juste 17 ans et connaissait Robert Thuries depuis quelque temps car il était le boulanger du village. Coup de foudre ? La réponse fuse, sans ambigüité : « *oui* ».

Elle a donc travaillé à la boulangerie avec son mari, c'est-à-dire au fournil « *avec les hommes* » et aussi en tournées avec sa belle-mère. Puis quand Robert a choisi de lâcher le pétrin et d'entrer dans les Transmissions de l'Armée de Terre, Marguerite a trouvé de l'emploi au supermarché Epargne de l'Union (aujourd'hui Géant Casino) : elle s'occupait du remplissage des rayons et de vente au rayon poissonnerie. Une mauvaise chute lui ayant sectionné les tendons de la main droite juste avant sa titularisation, Marguerite a changé de job.

C'est le maire de Lapeyrouse-Fossat, Monsieur Chiodo, qui lui a proposé de l'embaucher : en 1976 (elle n'est pas certaine de la date…), Marguerite a commencé à travailler à l'école du village : accueil des enfants de 7h30 à 9h puis préparation des repas et surveillance de la cantine de 11h à 13h30 ; ménage de l'école après 16h30 et entretien des locaux de la mairie ; rebelote le mercredi à la garderie.

Marguerite se tient dans le rang du milieu 2ème élève à partir de la droite

Marguerite aimait beaucoup ce travail. Ce qui lui plaisait par-dessus tout ? La proximité avec les enfants et les enseignants : « *Je me souviens encore du nom des institutrices ! Il y avait Mme Bru, Mme Chaouat, Mme Luceau… et les kermesses ! Je leur faisais des crêpes…* »

De la mairie, elle se souvient des apéros auxquels elle était invitée. D'anciens élèves la reconnaissant dans les rues du village : « Ah, Margot ! » et viennent échanger quelques mots avec elle. Marguerite est une femme de contacts.

Elle a donc mal vécu le passage à la retraite : *« Si j'avais pu rester travailler à l'école quelques années de plus… j'adorais cette ambiance ».* Encore aujourd'hui, Marguerite ne reste pas inactive : quasiment autonome, elle s'occupe elle-même de son ménage et de sa cuisine avant de descendre au jardin : taille, bouturage, plantations, elle soigne ses fleurs et aucune mauvaise herbe ne lui résiste. Inscrite à l'Association des Aînés de Castelmaurou, elle participe aux sorties et aux voyages (l'Espagne, Rocamadour) et surtout… aux soirées dansantes. Quand on lui parle de danse ou de chanson, ses yeux se mettent à briller, on devine que ses pieds trépignent sous sa chaise pour battre la mesure.

Elle ne rate pas un épisode de ses séries du matin (Les feux de l'Amour, Amour Gloire et Beauté) ou de ses émissions de l'après-midi (Affaire conclue et Ça commence aujourd'hui).

Marguerite a eu 4 filles, elle a 3 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants dont elle se souvient parfaitement des prénoms. *« Ça fait du monde aux fêtes de famille ! On est bien 20, ou 25… »* Elle a toujours vécu à Lapeyrouse-Fossat : *« Je suis née au hameau du Fossat, et j'étais tout bébé quand je suis arrivée dans cette maison, chemin Jamebru »*, et quand on lui demande si le village a changé depuis son enfance, elle lève les yeux au ciel : *« Ca s'est tellement agrandi ! A l'époque, la boulangerie se trouvait rue Guitard en face de l'église, et le seul autre commerce c'était le bar-épicerie. La maison des associations, c'était le presbytère ! Pas de pharmacie, pas de centre commercial, bien sûr ».*

Les fraises et les chrysanthèmes de Lapeyrouse-Fossat ? Oh oui, Marguerite s'en souvient ! *« Il y en avait partout, j'allais ramasser les fraises avec ma mère chez la famille Alaux, et je continuais à le faire pendant les heures creuses de ma journée quand je travaillais à l'école et que c'était la période. Pareil pour les chrysanthèmes, j'y ai souvent travaillé à couper les boutons ! Comme pour les fraises, c'etait assez pénible, il fallait se pencher, et en octobre on travaillait dans le froid et la boue… ».*

Marguerite n'a jamais conduit de voiture, mais c'était chose classique dans le village : elle allait au travail à vélo, son mari préférait la moto et son père Etienne LACOURT, devenu maire de la commune de 1945 à 1965, se rendait à la mairie en mobylette. Alors pourquoi s'étonner que l'avancée technologique qui l'a le plus marquée soit … l'eau courante ? *« Et le téléphone, aussi. Et le chauffage électrique, et la machine à laver ! »*

Après une vie si bien remplie, a-t-elle des regrets ? Et des souhaits ? Non, Marguerite n'a pas de regrets, mais des souhaits, elle en a à la pelle ! Retourner danser, aller au restaurant, participer au prochain réveillon, faire ce qu'elle n'a pas pu faire quand elle était jeune…

Allez, une dernière question : Marguerite, quel est le meilleur souvenir de votre vie ?
« Ah, *il y en a beaucoup* ! *La naissance de mes filles, les fêtes de famille, les repas de chasseurs, les repas de vendanges, les fêtes où on tuait le cochon… »*
Et elle ajoute, après une seconde de réflexion : *« Et aussi la première fois que j'ai pris l'avion, en 2006, pour assister à l'Olympia au concert de mon idole, Franck Michaël !! »*

Focus sur… Nos commerçants Lapeyrousiennes

Retrouvez les interviews de quelque uns de nos commerçants… Une interview « décalée », qui nous en dit plus sur nos forces vives… Merci à eux d'avoir joué le jeu et bonne découverte à tous !

Boucherie Chez Damien

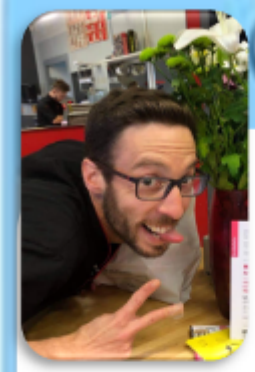

Nom: Antilogus
Prénom: Damien dit « Damien le boucher »
Age: 36 ans
Situation Familiale: Célibataire (endurci)
Qualité: Blagueur Défaut : Imparfait
A Lapeyrouse-Fossat depuis: 6 ou 7 ans
Passion: La moto et le parapente
Pourquoi L-F: Pour me rapprocher de mon lieu de travail du temps de la boucherie « Chez Cyrille » . Maintenant je viens à pied au boulot tous les jours.
Votre métier - description: Je suis boucher, un métier varié où il faut désosser la viande, élaborer des produits ainsi que vendre et écouter les clients.
Votre métier en un mot: Matinal
Votre motivation: Ce métier me permet de travailler à mon compte, mais également de bien manger, des produits de qualité, un vrai plaisir pour moi depuis toujours. Le contact avec les gens et le partage est pour moi motivant.
Votre produit préféré: Les fritons, j'en mange des kilos à la semaine…
Plutôt viande ou charcuterie: Un peu des deux mais surtout amateur de bulots
Dans 10 ans: Avec mes proches et peut-être ma compagne
Un rêve: Acheter un voilier et profiter de mon temps libre en naviguant
Un mot pour L-F: Transformation – Evolution

Carrefour Express

Nom: Fabre Prénom: Valérie Age: 50 ans
Situation Familiale: Divorcée - Célibataire Qualité: Battante Défaut: Exigeante
A Lapeyrouse-Fossat depuis : 16 ans
Passion: Mon petit-fils Imran, le tennis et la marche
Pourquoi L-F ? Originaire de La Rochelle, arrivée à Lapeyrouse-Fossat suite au positionnement du groupe Carrefour sur le projet du centre commercial
Votre Métier – description : Gérante du Carrefour Express, Service, écoute et disponibilité vis-à-vis de la clientèle, management du personnel; passage de commandes, tenue du magasin et comptabilité..
Votre métier en un mot: être au service d'autrui
Votre Motivation: plaisir de rendre service, avoir la chance de faire de belles rencontres (partage, amitié,…)
Votre Produit préféré: Ourson à la guimauve
Salé ou sucré: Plutôt sucré
Dans 10 ans: Pas encore à la retraite, acheter une petite maison agréable.
Un rêve: Profiter de la vie, ce que je n'ai pas fait depuis 15 ans…
Un mot pour L-F : Les joies de la campagne tout en étant proche de la ville.

La Bonne Pâte

Nom: Fontaine Prénom: Laurent
Age: 50 ans Situation Familiale: Marié
Qualité: Organisé Défaut: Exigeant
A Lapeyrouse-Fossat depuis : 16 ans
Passion: Le ski et le Tennis
Pourquoi L-F ? L-F a une qualité de vie exceptionnelle, nous sommes à la campagne tout en étant proche de la ville. Les habitants sont très sympathiques, la commune bien entretenue et le monde associatif bien présent
Votre Métier – description : Gérant de « La Bonne Pâte ». Je confectionne des pizzas artisanales au centre du village dans un lieu atypique: un container maritime.
Votre métier en un mot: Passion, ou Plaisir
Votre Motivation: C'est une reconversion professionnelle. J'ai le plaisir de confectionner un produit artisanal à base d'ingrédients de qualité et surtout je prends plaisir dans l'accueil et le service des clients.
Votre Produit préféré: Calzone
Pizza classique ou Calzone: Calzone !
Dans 10 ans: J'espère être toujours aussi épanoui dans mon métier de commerce de proximité. Je me vois en forme, toujours sportif et entouré d'amis.
Un rêve: Pouvoir assister aux 4 tournois du Grand Chelem de Tennis et voyager autour de ces évènements
Un mot pour L-F : Bon Vivre

Poissonnerie Castel

Nom: Castel Prénoms: Sébastien et Pascale
Age: 44 et 43 ans
Qualité Mr: Gentillesse Mme: Souriante
Défaut Mr: Pas ponctuel Mme: Râleuse
Passion: Mr : La Moto et Mme le Chant
A Lapeyrouse-Fossat depuis : Vente depuis le 1er confinement
Pourquoi L-F ? Nous avons quitté L-F après y avoir vécu 10 ans (2010-2020). Une belle tranche de vie avec la rencontre de plein de personnes. C'est pourquoi nous avons proposé nos services aux Lapeyrousiens
Votre Métier – description : Nous avons monté notre affaires en 2005, notre fils n'avait qu'un an et notre fille 7 ans. Notre métier est en voie de disparition car c'est un travail où il faut se lever tôt pour récupérer la marchandise et on finit la journée à 16h00 après nettoyage du camion.
Votre métier en un mot: Fraicheur
Votre Motivation: Sébastien, poissonnier de métier, décide de se mettre à son compte après plus de 10 ans en grande enseigne. Après 4 ans d'activité Pascale rejoint l'équipe et ensemble ils forment une équipe de choc
Vos Produits préférés: Flétan, Limande, et dos de cabillaud
Poisson ou Crustacés: Nous proposons les deux
Dans 10 ans: J'espère que nous pourrons lever le pied, en ayant le personnel nécessaire et ouvrir une boutique
Un rêve: Qu'après nous, la poissonnerie perdure !!! On a créé notre « 3ème bébé » et nous sommes contents du retour des clients
Un mot pour L-F : Bon Vivre
Notre Devise: « Fraicheur et Bonne Humeur »

L'apeyro Garden

Nom: Rouaiguia Prénom: Julie
Age: 31 ans Situation Familiale: Célibataire
Qualité: Généreuse Défaut: Perfectionniste
A Lapeyrouse-Fossat depuis : 1/07/2020
Passion: La Danse
Pourquoi L-F ? Village charmant et calme
Votre Métier – description : Restauratrice, J'effectue le dressage des tables, j'accueille les clients, je prends les commandes et j'exerce toutes les tâches d'intendance. Il faut savoir être à l'écoute du client et savoir rendre service.
Votre métier en un mot: Plaisir
Votre Motivation: J'aime faire plaisir aux gens, qu'ils passent de bons moments. J'aime aussi être entourée, très sociable, je suis dans mon élément, j'aime discuter avec les personnes
Votre Produit préféré: Un plat fait maison avec des produits frais
Plutôt Coca ou autre: Plutôt Limonade bien fraiche avec une rondelle de citron
Dans 10 ans: Pourquoi pas monter une chaine de restaurants ?
Un rêve: Fonder une famille et être heureuse
Un mot pour L-F : Charmant

Le Jardin de Pauline

Nom: Alaux
Prénom: Marie-Christine
Age: 50 ans
Situation Familiale: Pacsée et une grande fille de 20 ans
Qualité: Passionnée Défaut : Toujours en retard
A Lapeyrouse-Fossat depuis: Toujours
Passion: La lecture, les fleurs, le cinéma mais avant tout passer du temps avec ma famille et mes amis.
Pourquoi L-F: Je suis née à Lapeyrouse-Fossat et je n'ai pu habiter ailleurs, sauf plus jeune (1 an à Londres pour mes études). C'est un choix de vie, un environnement qui me convient totalement et je suis heureuse d'avoir pu y fonder ma famille et y développer mon activité professionnelle.
Votre métier - description: Je suis agricultrice depuis 2003. Nous avons créé le Jardin de Pauline. Nous proposons des légumes et des fruits de saison que nous produisons à la ferme.
Votre métier en un mot: Patience et Humilité
Votre motivation: Je suis tombée dans l'agriculture dès ma naissance. Mes grands-parents étaient agriculteurs, et c'était une évidence pour moi de continuer le travail de la terre sur le site de la ferme familiale. Plus qu'un travail, c'est un style de vie proche de la nature, de la terre nourricière et de ma famille.
Votre produit préféré: Tous ! Avec une préférence pour les fraises qui symbolisent le printemps et l'arrivée des beaux jours
Fraises ou Tomates: Fraises !
Dans 10 ans: A la retraite
Un rêve: Non plusieurs ! Mais ils n'appartiennent qu'à moi.
Un mot pour L-F: Mon village !

Encore de nombreux commerçants et producteurs locaux à découvrir dans le prochain bulletin municipal !

Focus sur… Une Association - L'ACCA

On la connaît mal, elle sait se faire discrète…
Pourtant, **parmi les 33 associations recensées à Lapeyrouse-Fossat, c'est elle la plus ancienne**. Créée **le 4 avril 1972, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)** de Lapeyrouse-Fossat fêtera l'an prochain ses **50 ans d'existence**. Son président Gervais Vettorel nous a dévoilé avec passion et retenue son organisation.

50 ans, c'est très jeune au regard de cette pratique millénaire, organisée en France **par la loi Verdeille de 1964** qui a imposé le principe du regroupement des terres pour ***« pallier le morcellement foncier, favoriser le développement du gibier, la destruction des nuisibles et la répression du braconnage ».*** Les Acca ont ainsi vu le jour, regroupées en AICA (Associations Intercommunales de Chasse Agréées) dépendant de Fédérations Départementales elles-mêmes rattachées à une Fédération Nationale. C'est ainsi qu'aujourd'hui **la chasse** représente **la 3ème activité de loisirs des Français**, et sa Fédération est aujourd'hui **le réseau associatif le plus étendu de France.**
Depuis 2016 **l'ACCA de Lapeyrouse-Fossat** est rattachée (ainsi que 7 autres ACCA du voisinage : Montberon, St Loup, St Geniès, Montrabé, St Jean, Rouffiac et Pechbonnieu) à l'AICA des Coteaux de Bellevue, forte de **180 chasseurs**. Elles partagent ensemble les mêmes valeurs : **responsabilité individuelle, observation, connaissance, étude et protection de leurs territoires, respect de l'environnement, sécurité et passion,** valeurs qui font d'elles des **acteurs incontournables de la préservation de la nature et de la biodiversité.**

Territoire de chasse de l'ACCA de Lapeyrouse-Fossat

Le droit de chasse de toutes les parcelles de chaque commune (en dehors d'un rayon de 150 m autour des habitations) est dévolu de plein droit à l'ACCA. Le territoire de l'ACCA est défini par arrêté préfectoral et renouvelé tous les 5 ans. Les ACCA sont tenues de constituer une réserve de chasse, dont la superficie minimale représente au moins 10% de la superficie totale du territoire de l'association. La chasse y est interdite (sauf dispositions spécifiques définies par arrêté préfectoral).

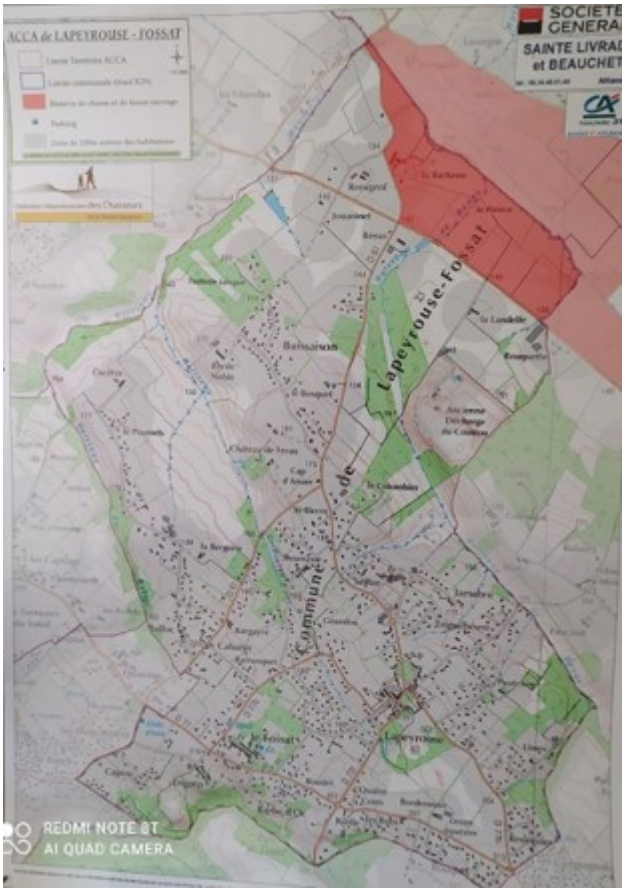

La nature ne se régule pas d'elle-même !

La liste des **espèces chassables est strictement fixée par la loi**. En effet, tout animal sauvage a un statut juridique. Seules les espèces citées dans l'arrêté du 26 juin 1987, régulièrement amendé, peuvent faire l'objet d'un acte de chasse.
Sur le territoire de **l'ACCA de Lapeyrouse-Fossat**, principalement composé de bois, de champs et de quelques étangs, les espèces chassables sont principalement **les renards, sangliers, chevreuils, lièvres, perdreaux, faisans, cailles, palombes et corbeaux.**
Dans un souci de gestion optimale et de préservation de la biodiversité, le nombre d'individus prélevés sur un territoire donné peut être encadré au moyen de quotas. C'est pourquoi les ACCA sont tenues de réaliser régulièrement des comptages de nuit de leur faune sauvage. Cette évaluation permettra de définir des quotas pour la période de chasse concernée.

Les modes de chasse

Les modes de chasse sont **des méthodes et des techniques prévues et encadrées par le Code de l'Environnement,** permettant de parvenir à la capture de l'animal chassé. A Lapeyrouse-Fossat on pratique selon le gibier la chasse à l'affût, l'approche, la chasse à tir avec arme à feu et les battues.

Les périodes de chasse

Elles sont **très strictes et scrupuleusement encadrées**. Les dates d'ouverture de la chasse par département sont fixées pour chaque espèce par arrêté préfectoral, à chaque nouvelle saison. Cela ne signifie pas forcément que la chasse est impossible avant ces dates. Un contexte local particulier peut autoriser la chasse par anticipation ou sur une période plus étendue.
Ainsi sur l'AICA Coteaux de Bellevue la chasse est actuellement officiellement autorisée du 13 septembre 2020 au 17 janvier 2021. Sur ce territoire, les jours de chasse autorisés sont les jeudis et dimanches jusqu'au 31 octobre 2020 et les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés du 1er novembre 2020 au 17 janvier 2021.
A l'intérieur de cette période, chaque espèce a son propre calendrier et son propre mode de chasse.
Certaines espèces sont chassables hors de la période d'ouverture (par exemple le sanglier et le chevreuil), sur autorisation préfectorale dans le respect des quotas, en battue et pour les chasseurs détenteurs du « tir d'été ».

Devenir chasseur à Lapeyrouse-Fossat

L'ACCA compte aujourd'hui 30 chasseurs ; un quart ont moins de 30 ans, un autre quart ont de 30 à 60 ans et la moitié restante sont retraités. On devient chasseur souvent par tradition familiale mais aussi pour le rapport à la nature (complicité avec son chien, observation et contemplation de son environnement, identification au territoire), pour la sociabilité et le dépassement des clivages sociaux. Au niveau national, **près de 3% des chasseurs sont des femmes**.
Devenir **adhérent à l'ACCA** demande la détention **d'un permis de chasse** (visite médicale, examen théorique et pratique), accessible à l'âge de **16 ans révolus**, la possession d'une arme, le règlement d'une assurance et l'acquisition d'une carte de chasse. Mais il est possible de pratiquer **la chasse accompagnée avant 16 ans,** après avoir suivi une formation pratique élémentaire obligatoire.

Comment vit-on la chasse à Lapeyrouse-Fossat en 2021 ?

Le territoire de chasse se réduit du fait de l'urbanisation, routes et habitations se multiplient, donc les risques et dangers augmentent. Mais la mentalité du chasseur change, aujourd'hui ses principales préoccupations sont la sécurité de tous, l**e respect de l'environnement et la responsabilité.**

FCPE Lapeyrouse-Fossat

Déjà plus d'une année passée et le virus ne semble pas faiblir mais l'association FCPE Lapeyrouse-Fossat reste toujours aussi mobilisée pour adoucir la vie de nos enfants tout en s'adaptant aux obstacles générés par le contexte sanitaire.
Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de notre newsletter qui nous permettra de maintenir le lien avec les familles grâce à une communication claire et continue.
Nous restons cependant toujours actifs sur les réseaux sociaux via notre page Facebook.
Ainsi, nous pourrons vous informer facilement des actions que nous mettons en place ainsi que des autres évènements extérieurs pouvant intéresser les enfants et les familles.

Toujours ouverte aux nouvelles idées, la FCPE Lapeyrouse-Fossat invite les parents souhaitant participer à venir présenter toute proposition voire même à s'investir de manière plus active dans l'association.
Nous avons pour objectif de travailler de concert avec toutes les associations et forces du village et des communes voisines pour permettre aux petits comme aux grands de vivre le plus normalement possible en poursuivant les actions habituelles et en en créant de nouvelles.

Nos coordonnées 06 14 99 39 36 fcpe.lpf@gmail.com ****

Foot Vétérans Lapeyrouse—FVL

Malgré un début d'année 2021 encore très dépendant du virus (qui continue à courir...), le FVL est déjà prêt pour la saison prochaine.

Restons optimistes sur un redémarrage de l'activité footballistique adulte à Lapeyrouse-Fossat avant l'été, afin que nous retrouvions tous le virus du ballon rond et puissions à nouveau courir après ce dernier !
Alors, à la sortie de la pandémie, reprenons tous goût à la vie !

" Venez faire du sport avec le FVL" !

Voici ce que nous vous proposons :
Vous avez 30 ans et plus, et vous souhaitez vous détendre le vendredi soir en jouant au "football en mode loisir".
La dynamique association FVL permet aux footballeurs vétérans de se retrouver sur les terrains de notre secteur lors de rencontres de foot à 11 contre d'autres équipes vétérans.
Sportivité et convivialité caractérisent l'état d'esprit de ce groupe.

Le FVL, ce sont quelques 30 matchs qui sont programmés sur la saison à domicile et à l'extérieur, pour un championnat sans enjeu sportif, conclu autour du verre de l'amitié et d'un repas organisé par l'équipe recevant. Ce sont aussi quelques entrainements certains vendredis, ce qui permet d'envisager d'agréables soirées en fin de semaine.
L'association FVL vous propose également un tournoi annuel de foot à 7 en début de saison (septembre), un repas dans l'année avec conjoints (janvier) et une sortie de fin de saison avec les familles des membres de l'association (juin). Ces rendez-vous incontournables sont complétés par des repas thématiques au cours de la saison.
Dès que les prochains matchs et entrainements seront possibles, prenez vos crampons et passez nous voir pour faire un bout de match avec nous (ou plus!). Ce sera avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter.
Contacts FVL:
JP DUMON (président) - 06.37.93.81.13 L. GUIBBERT (trésorier) - 06.69.71.56.70 O. JANTIN (secrétaire sportif) - 06.52.94.92.88

La Sego Canto

Et si tout recommençait !!!

Après une année assez compliquée où tous les projets ont été annulés, on a cependant envie de croire que l'on va pouvoir se retrouver à nouveau.

Même si la situation sanitaire reste très fragile, la Sego a malgré tout réservé un podium pour **le 13 juillet 2021** sur la place du village, pour organiser le "Bal de la fête nationale.": feux d'artifice, retraite aux flambeaux, orchestre et repas ... on peut tout imaginer !
De même, elle a pris une option pour organiser « les années 80 » à la **fin du mois de novembre**.

Prenez soin de vous en attendant de se retrouver

Ecole de Musique LA VACHE

Pendant cette période de confinement, tous les acteurs, la mairie, les familles, les élèves et les professeurs ont su s'adapter à une nouvelle organisation. Des cours à l'école, cours en visio, à domicile, et des aménagements d'horaires le week end, ont été mis en place en respectant les normes sanitaires et couvre-feu.
Nous avons également, en remplacement de notre spectacle de fin d'année, créé un spectacle virtuel » pendant les confinements, avec certains élèves. L'enregistrement en vidéo a été diffusé sur notre page Facebook École La Vache.

En partenariat avec le CLAE de l'école primaire et dans cette période inhabituelle, nous avons fait participer les élèves de l'école et les membres actifs du CLAE.
Les répétitions musicales ont été faites en classe et l'enregistrement a été assuré par Ayumu MATSUO.

Nous tenons tous à vous remercier pour l'investissement de chacun et d'avoir su garder ce précieux lien social dans le soutien, le partage et la joie de la musique.

Le Président et son équipe

Tablao Sevillano

Malgré un grand retard, l'association Tablao Sevillano vous adresse ses " Meilleurs Voeux" à tous, pour une année 2021, aussi belle que possible.....il faut positiver. **Que nous puissions nous retrouver**, reprendre les entraînements...qui sait, peut-être, envisager de pouvoir vous présenter le spectacle annulé 2 fois en 2020.

Très cordialement,
Jacqueline Boyot

Lapeyrouse-Fossat en Transition

Les paniers bio des jardins du Girou sont à Lapeyrouse-Fossat

Des légumes frais et de saison, issus de l'agriculture biologique et récoltés à maturité la veille ou le jour même de la livraison, sont dès aujourd'hui disponibles à la boucherie "chez Damien" à Lapeyrouse-Fossat.

Si vous êtes intéressés, écrivez-nous à : lfentransition@free.fr
et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des jardins du Girou : https://cocagnehautegaronne.org/nos-activites/les-paniers-de-legumes-bio/

Le Conseil du Hérisson

Le printemps arrive, de *bons gestes favorisent votre environnement et préservent dans les jardins privés la biodiversité menacée en d'autres espaces.* Cultivez ces bons gestes de pré-

EN PRÉVENTIF
Sélectionnez des plantes adaptées au sol et à l'orientation de votre jardin,
Utilisez des paillages naturels et des plantes couvre sol.
Accueillez des insectes auxiliaires (coccinelles, carabes...) en plantant des haies fleuries, en paillant au pied des plantes, en installant des gîtes,
Désherbez à la main (binette, sarcloir), purin d'ortie ou l'eau bouillante,
Adoptez la tonte haute (8-10 cm) qui favorise le développement et la bonne santé de votre pelouse.
Plantez des fleurs le long de votre mur et participez à l'embellissement du village.

EN CURATIF
Méthodes passives : couvrez les grandes surfaces avec un plastique transparent et laissez agir le soleil brûlant, la chaleur détruira les graines indésirables et agents pathogènes
Méthodes thermiques : gaz, vapeur, eau chaude, eau de cuisson.
Méthodes mécaniques : fauchage, tonte, débroussaillage binette sarcloir
Recettes de désherbants naturels Certains végétaux possèdent des feuilles aux propriétés désherbantes, comme le noyer par exemple. Il contient une toxine (juglone) qui, une fois lessivée par la pluie, pénètre dans le sol et se comporte alors comme un puissant herbicide. Récupérez les feuilles à l'automne, broyez-les et étalez-les sur les endroits à désherber.
Les feuilles de rhubarbe ont les mêmes propriétés.
Les produits de biocontrôle : https://www.jardiner-autrement.fr/categorie/la-boite-a-outils/fiches-pratiques/

Association des Parents d'Elèves—APE

Agir ensemble pour nos enfants !

Depuis le début de l'année scolaire, et malgré la situation sanitaire, L'APE a essayé de mener au mieux ses actions au profit des enfants. Que ce soit par la vente des sapins de Noel, ou la vente des livres de recettes, nous agissons ensemble au profit des enfants.
Toujours en lien étroit avec l'équipe pédagogique, les équipes de l'ALAE et la Mairie, nous agissons pour le bien-être de nos enfants à l'école.
De nombreuses belles actions vous attendent encore avant cette fin d'année, et notamment une belle loterie avec de nombreux lots à gagner… Merci de répondre toujours présents et aussi nombreux à nos actions.

Vous êtes motivés et pleins d'idées, n'hésitez plus et rejoignez-nous… Ensemble nous sommes plus forts. Prenez soin de vous

Ca déménage au Coin des Bouquins !

Afin de proposer toujours plus de choix à leurs adhérents, les bénévoles du CdB ont procédé pendant les vacances de février à un réaménagement des salles pour mettre à leur disposition la quasi-totalité du stock Romans (conservé au grenier par manque de place).
La salle documentaires est désormais dédiée aux romans policiers, romans noirs et thrillers, (avec deux étagères pour la SF…), ce qui a permis de libérer des étagères dans la grande salle : vous y trouverez désormais un choix élargi de romans (inclus les collections Terroir, Histoire, Sentimental), littérature, œuvres classiques, biographies, poésie et théâtre.
Ce sont désormais près de 3000 romans (tous genres confondus) qui sont disponibles dans les espaces dédiés aux Adultes.

La majeure partie des romans en anglais et des documentaires, qui étaient somme toute assez peu consultés, sera, elle, stockée au grenier et disponible sur demande. Nous avons conservé sur 2 travées en grande salle les principaux titres en anglais et les documentaires les plus demandés.
La nouvelle signalétique est déjà en place et vous permet de parfaitement vous repérer.
Les achats du premier trimestre sont désormais en rayon, les nouveautés vous attendent !
Le prochain chantier sera le remaniement des collections Enfant et la remise à niveau des Albums et Documentaires, qui devraient voir le jour avant l'été.
En période de couvre-feu les permanences sont maintenues le mercredi de **14h30 à 17h30** et le samedi de **10h à 12h**. Pour tout renseignement ou nouvelle adhésion venez nous y retrouver, ou envoyez un mail à lfcdb31@gmail.com.

Le Coin des Bouquins: notre blog : http://lecoindesbouquins.overblog.com, sur Facebook@lecoindesbouquins31, sur Instagram : lecoindesbouquins31

Baobab

Baobab poursuit sa mission à Madagascar malgré les difficultés

Depuis octobre 2020, nos élèves ont repris le chemin de l'école. A Madagascar comme ici, il est important, pour la suite de leur scolarité, de retrouver instituteurs et camarades. **Equipés de blouses neuves et des « cache-bouche »** réglementaires, ils ont donc retrouvé leurs habitudes. Mais nous sommes surtout très fiers de leur assurer un repas quotidien, dans un contexte où l'épidémie a dégradé encore l'économie, et fait réapparaitre la famine dans le sud de la « grande île ». Du côté des filleul.le.s parrainé.e.s, les résultats sont satisfaisants et le nombre des étudiants post-Bac comme celui des étudiants dans l'enseignement technique se développe régulièrement. Les marraines et parrains sont au rendez-vous et nous les en remercions. Nous continuons d'espérer boucler un cercle vertueux, en réussissant un jour à embaucher, en tant qu'enseignant, ou à faire travailler pour l'un de nos chantiers, en tant qu'artisan, un ancien de l'école.

Et déjà l'association se projette dans le futur en renouvelant son équipe pédagogique avec l'arrivée de Fenosao qui remplace Anilison et féminise un peu plus notre équipe. Mais comme nous avons toujours pensé que l'éducation, si elle est notre priorité, se doit de s'inscrire dans un tout plus systémique, nous lançons aussi cette année un projet qui nous tient à cœur, au-delà de la santé et du développement des enfants: **le reboisement,** dans un pays qui fait face à une vraie catastrophe écologique à ce sujet. Notre contribution est encore modeste avec **la plantation, sur le chemin de l'école, de flamboyants** qui contribueront aussi à l'embellissement du village.
Si notre Assemblée générale se tiendra à huis clos, pandémie oblige, nous aurons plaisir à vous retrouver dans l'un de nos événements dès que nous pourrons les reprendre. N'hésitez pas à nous suivre d'ici là au travers de notre site ou de notre compte Facebook.

Sport et Détente

Quelle période compliquée !
Après une reprise normale des cours de danse, d'expression corporelle, de gym, de pilates, de yoga au mois de septembre, que de rebondissements à partir du mois de novembre : arrêt puis reprise des cours pour les mineurs et arrêt des cours pour les adultes de toutes les disciplines !!!
Nous espérons que la situation pourra s'améliorer afin de pouvoir organiser rapidement la mise en place de tous les cours, même en extérieur, et ce dès que cela sera possible en fonction de la météo, du couvre-feu…

Le spectacle de fin d'année que l'association a l'habitude de présenter tous les ans en juin ne pourra malheureusement pas avoir lieu dans les conditions habituelles, en effet tout le travail de préparation que les professeurs font avec leurs élèves n'a pas pu se faire normalement cette année.
Malgré tous ces aléas que nous subissons, **nous espérons que vous continuerez à témoignez votre compréhension et votre confiance à l'association Sport Détente. Prenez soin de vous.**

Nous tenons à remercier les élus de la Mairie qui nous soutiennent et nous aident dans la mise en place de toutes les annonces du gouvernement.
Le Bureau

Tennis Club Lapeyrouse—Fossat

Un heureux évènement pour le TCLF en 2021 à Lapeyrouse-Fossat !

Le TCLF est heureux de l'ouverture de la nouvelle salle de sport située près des écoles. Cette réalisation a pu avoir lieu grâce à un long travail collaboratif entre la municipalité et le club.
Cette nouvelle salle tant attendue depuis si longtemps va permettre d'augmenter les capacités d'accueil pour les adhérents du TCLF et de contribuer à la pérennisation du club.

Malgré les contraintes sanitaires difficiles qui nous étaient imposées, le TCLF a pu réussir le rattrapage des cours de la saison dernière. Le Bureau et les enseignants continuent de se mobiliser et de tout mettre en œuvre pour rattraper les cours de la saison actuelle, mais le challenge est grand et compliqué en raison de l'incertitude continue qui pèse et les contraintes en permanente évolution.

Enfin, tout comme vous, le TCLF est impatient de profiter des « beaux jours » et espère pouvoir honorer un grand rendez-vous, le samedi 26 juin 2021, pour fêter tous ensemble le renouveau tant attendu !

Esprit du Jeu — Section Théâtre

L'Atelier " LES DIABLOGUES " s'adapte et poursuit son travail !

Le "couvre-feu" à 18h nous ayant obligées à suspendre notre activité théâtrale le mardi soir, nous avons donc proposé des séances de répétition à nos apprentis comédiens le mercredi après-midi…. Avant de revenir au mardi avec le recul de l'heure du couvre-feu.
Tous les Diablogues ont répondu présents et nous avons pu, ainsi, poursuivre le travail et la préparation de notre pièce avec le même enthousiasme !

Notre spectacle se tiendra à la salle des Fêtes de Lapeyrouse-Fossat à **la fin du mois de juin** … Si les conditions sanitaires le permettent.

Sachez que nous préparons déjà notre organisation pour la prochaine année scolaire !

Votre enfant aimerait s'initier au théâtre ?
Il aura entre 8 et 11 ans (du CE2 au CM2) ?
Ou reconduire sa première expérience ?

Faites-le nous savoir !

Envoyez un mail à l'adresse : lesdiablogues31@gmail.com
Ce ne sera pas un engagement ferme et définitif mais cela nous permettra de dimensionner notre future troupe…

Les comptes rendus de conseils municipaux sont consultables en mairie Et sur notre site internet.

Conseil municipal : séance du 2 septembre 2020

Présents : Mmes MM Alaux, Bressand, Descamps, Doussat, Fons, Goigoux, Gotti, Granziera, Jimbergues-Dietrich, Millerand, Ramond A., Ramond E., Roubert, Roujas, Sébastianelli, Spitz, Vassal, Zanchetta, Zorzi.
Excusés : Mme Gonzalez pouvoir à M Bressand , M Echerbault pouvoir à Mme Spitz
Absents: MM Vacaresse, Vintillas
Secrétaire de séance : *Pauline Fons*

1 – Désignation de représentants à la CLECT

Monsieur l'adjoint au Maire informe le conseil municipal que l'article 1609nonies C du Code Général des Impôts prévoit la création entre l'EPCI et ses communes membres d'une commission chargée d'évaluer le montant des charges transférées : la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.).
Toutes les communes membres de l'EPCI participent aux délibérations de la CLECT, qu'elles soient ou non concernées par le transfert de charge évalué.

- Les membres doivent nécessairement être des conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de chaque commune membre, conformément à l'article L2121-33 du CGCT.
- Chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.
- La composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de désigner deux représentants : un pour la liste majoritaire et un pour la liste d'opposition.
- Sont élus Messieurs Eric Bressand et Eric Vassal.

Conseil municipal : séance du 28 septembre 2020

Présents : Mmes MM Gonzalez, Alaux, Bressand, Descamps, Doussat, Echerbault, Goigoux, Gotti, Granziera, Jimbergues-Dietrich, Millerand, Ramond A., Ramond E., Roubert, Roujas, Sébastianelli, Spitz, Vassal, Vacaresse, Vintillas, Zanchetta, Zorzi.
Excusés : Mme Fons pouvoir à Mme Alaux
Secrétaire de séance : *Marie-Christine Alaux*

1 – mise en place études surveillées pour la rentrée 2020/2021 – rémunération du vacataire

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de recruter un vacataire pour effectuer la surveillance des études, pour la période d'octobre 2020 à juin 2021, au taux horaire de 22.85€ bruts.

2 - Fixation du prix des repas au restaurant scolaire pour l'année 2020-2021

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de fixer les prix suivants :***Repas enfants : 2.95 €, Repas adultes : 3.45 €***

3 - Convention servitude ENEDIS armoire électrique site du Cousto

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d' autoriser le maire à signer la convention avec ENEDIS :
pour l'occupation de terrain sur 20m² de la parcelle cadastrée A89 afin d'y 'installer une armoire électrique pour la servitude de passage des réseaux et droit d'accès au terrain.

4 - Convention servitude ENEDIS raccordement salle multisports

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à signer la convention avec ENEDIS concernant le raccordement en BT de la salle multisports.

5 - Décisions du maire

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a signé les décisions suivantes, autorisées par délégation du conseil municipal :

Le 18 août 2020	Ligne de trésorerie de 300 000 € contractée auprès du Crédit Mutuel :
Le 14 septembre 2020	Emprunt de 600 000 € contracté auprès de la Banque Postale :

Conseil municipal : séance du 9 novembre 2020

Présents : Mmes MM Gonzalez, Alaux, Bressand, Doussat, Echerbault, Fons, Goigoux, Gotti, Granziera, Jimbergues-Dietrich, Millerand, Ramond A., Ramond E., Roubert, Sébastianelli, Spitz, Vacaresse, Vassal, Zorzi.
Excusés : Mme Roujas pouvoir à M Bressand , M Vintillas pouvoir à Mme Alaux, M Zanchetta pouvoir à Mme Gonzalez
Absents: Mme Descamps
Secrétaire de séance : *Pauline Fons*

1 – Règlement intérieur conseil municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter *le règlement de conseil municipal*.

2 – Attribution de compensation C3G

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour compenser les efforts financiers liés à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, l'Etat a prévu le versement d'une aide forfaitaire aux Communes possédant un groupe scolaire de : 50€ par enfant, qui doit être reversée à la C3G par le biais de l'attribution de compensation.
Vu la délibération de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou en date du 21 septembre 2020,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
APPROUVE le montant de l'attribution de compensation comme suit :

AC 2015	fonds d'amorçage perçu	AC 2020
72 606,00 €	14 550,00 €	58 056,00 €

3 – Décision modificative budget communal : virements de crédits

Le conseil municipal, à la majorité décide de faire un virement de crédits en recettes d'investissement :

Chapitre 13 Subventions : - 1 000 000€
Chapitre 16 Emprunt/prêt : + 1 000 000€

4 – Création d'un CDD de 6 mois renouvelable pour accroissement temporaire d'activité aux services administratifs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, DECIDE
- de créer un emploi de 6 mois renouvelable et non permanent d'adjoint administratif, pour accroissement temporaire d'activité à temps complet, à compter du 15/11/2020, -
- la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint administratif 1er échelon.
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

5 - Prime exceptionnelle COVID

Le décret 2020-570 du 14 mai 2020 a ouvert la possibilité de versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser cette prime :
- en fonction du temps réellement travaillé sur la période de l'état d'urgence sanitaire, de mi-mars au 11 juillet 2020,
-en fonction de l'exposition potentielle au virus du Covid-19. pour un montant maximal attribué de 400€ par agent

Conseil municipal : séance du 15 décembre 2020

Présents : Mmes MM Gonzalez, Alaux, Bressand, Doussat, Echerbault, Fons, Goigoux, Gotti, Granziera, Millerand, Ramond A., Ramond E., Roubert, Sébastianelli, Spitz, Vacaresse, Vassal, Vintillas, Zanchetta, Zorzi.
Excusés : Mme Descamps pouvoir à Mme Alaux, Mme Jimbergues-Dietrich pouvoir à Mme Gotti **Absents:** Mme Roujas
Secrétaire de séance : *Pauline Fons*

1 - Modification du PLU

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide:
D'autoriser Madame le Maire à engager par arrêté une procédure de modification du PLU en vue de permettre la réalisation des objectifs suivants:

- Ajuster les règles en zone UC afin de reformuler celles relatives à la constructibilité qui s'avèrent excessivement restrictives actuellement (notamment en matière d'emprise au sol), assouplir et simplifier les règles d'implantation des bâtiments par rapport aux voies et emprises publiques ou privées,
- Faire évoluer, de manière marginale, les règles en zone Np afin de faciliter les projets de requalification et de restructuration du Château de Lapeyrouse,
- Apporter différentes corrections ou précisions de détail au règlement écrit.

2 - PETR Pays Tolosan–Convention de partenariat Conseil en Energie Partagée

Le PETR Pays-Tolosan a lancé un appel à projets auprès des communes et EPCI membres afin de proposer un accompagnement dans la définition d'une stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine, en offrant un service de Conseil en Energie Partagé (CEP).
L'objectif de ce service est de proposer un conseil personnalisé aux collectivités locales, leur permettant de faire des choix pertinents en matière d'énergie pour leur patrimoine (bâtiments, éclairage de la voirie…) en vue de réduire les consommations et dépenses énergétiques et limiter son empreinte carbone. Le CEP est un service sur 3 ans comprenant 1 année de bilan et 2 années de suivi. Aucune participation financière n'est demandée aux EPCI et/ou communes candidates pour l'intervention du CEP.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le recours au Conseil en Energie Partagé proposé par le PETR Pays-Tolosan et autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat.

3 - Demande de diagnostic énergétique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:
–Décide de demander un diagnostic énergétique pour les bâtiments suivants: mairie, salle des fêtes, salle polyvalente et restaurant scolaire,
–S'engage à verser au SDEHG une participation financière de 5% du diagnostic, soit un maximum de 300€ par bâtiment,
–S'engage à fournir au SDEHG tous les documents nécessaires à la réalisation de ce diagnostic.

4 - Décision modificative budgets

Budget communal

Désignation	Dépenses	Recettes
D 458101 – Construction ALAE/ALSH	72 000,00 € TTC	
R 458201 – Remboursement C3G ALAE/ALSH		72 000,00 € TTC
D 458201 – maitrise œuvre arrêts bus	16 569,69 € TTC	
R 2151 – maitrise œuvre arrêts bus		16 569,69 € TTC

Budget assainissement

Désignation	Dépenses	Recettes
D 2818 – Amortissement immobilisations	1,46 €	
R 7811 – Reprise sur amortissement		1,46 €

Les décisions modificatives sont acceptées à l'unanimité

Conseil municipal : séance du 11 janvier 2021

Présents : Mmes MM , Alaux, Bressand, Descamps, Doussat, Echerbault, Fons, Goigoux, Gotti, Granziera, Jimbergues-Dietrich, Millerand, Ramond A., Ramond E., Roubert, Roujas, Sébastianelli, Spitz, Vacaresse, Vassal, Zanchetta
Excusés : Mme Gonzalez pouvoir à M Bressand, M Vintillas pouvoir à M Millerand, Mme Zorzi pouvoir à Mme Alaux

Secrétaire de séance : *Pauline Fons*

1 – Approbation du contrat Bourg-Centre avec la Région

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le contrat Bourg-Centre Occitanie/Pyrénées-Méditerranée autour de 5 axes qui se décomposent en 13 fiches actions qui réunissent des projets à court, moyen et long terme
- charge madame le maire de l'ensemble des modalités pratiques.

2 – Elargissement du RIFSEEP aux ingénieurs et techniciens territoriaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour l'élargissement du RIFSEEP aux ingénieurs et techniciens de la filière technique en le calquant aux attachés et rédacteurs de la filière administrative.

3 – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2021, les dépenses d'investissement concernant la restructuration du groupe scolaire/ALAE/ALSH, dans la limite de 25% des crédits inscrits au BP et décisions modificatives du BP 2020, soit 622 250€.

4 – Délibération pour les petits travaux urgents au SDEHG

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de voter une enveloppe financière de 5 000€ pour les années 2021 à 2026, afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG.

5 – Modification de la convention avec la SCI des Albizias pour paiement différé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le paiement différé de 3 mois après la signature de l'acte de vente du terrain à la SCI des Albizias et autorise le maire à signer la convention modifiée.

Tribune politique

« Lapeyrouse-Fossat autrement »

Chères Lapeyrousiennes, Chers Lapeyrousiens, bientôt une année que nous vous représentons au conseil municipal, et l'objectif de cette tribune n'est pas de critiquer, mais de démontrer la différence de point de vue que nous avons de l'action communale et du service rendu à tous les citoyens. Il s'agit également de faire bouger les lignes pour que la majorité prenne en considération des actions apportant un vrai service aux lapeyrousiens. La communication et l'information des citoyens nous différencient fondamentalement ; nous entendons informer au-delà des membres du conseil municipal.

Certains d'entre vous en font un constat amer, et nous interpellent régulièrement car les exemples sont nombreux. La rupture accidentelle de connexion internet chemin de Belloc fin janvier a laissé de nombreux administrés dans l'impasse, sans moyen de communication et sans information jusqu'à ce que nous interpellions Madame Le Maire sur l'intérêt d'informer via un message dans les boîtes aux lettres que le référent de quartier a parfaitement assuré. Les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont un autre exemple, nous ne remettons d'ailleurs pas en cause le bienfondé de cette initiative indépendante de la commune, or ces travaux, connus par les services compétents de la commune, sont réalisés sans prévenir les riverains sur l'imminence des travaux, quitte à empêcher l'accès au domicile voire aux soins pour les personnes âgées.

Alors que de nombreuses communes ont déjà mis en place des systèmes de communication avec leurs administrés permettant d'informer voire d'alerter, nous en sommes encore à l'âge de pierre.

Enfin dans la continuité de notre engagement à dialoguer avec vous, nous continuerons à porter les initiatives, qu'il s'agisse de mesures à prendre pour sécuriser certaines voies de circulation, la route de St Pierre est un exemple incontestable, comme d'être attentifs à ce que le budget 2021 respecte la logique de l'effort collectif. Prenez soin de vous. ».

Récup' verre

- Parking du cimetière, de la salle des fêtes et de la salle polyvalente ;
- Lavoir d' Engorp ;
- Jardins domaniaux
- Buissaison ;

Récupération de vêtements

- Parking du cimetière
- Parking du foot

Balayeuse C3G — 2e mardi du mois

Déchetteries

Garidech — **05 34 26 93 89**
Fermée mardis et jours fériés
9h30-12h / 13h30-18h

L'Union — **05 61 11 44 97**
Fermée lundis et jours fériés
en semaine: 9h30-12h / 13h30-18h
Dimanche: 9h à 17h

Verfeil — **05 61 09 32 63**
Fermée lundi, jeudi et jours fériés
9h30-12h / 13h30-18h

Assoc. "Coteaux 21" : 05 34 27 52 97

- **Location de broyeur à végétaux**
  10 euros la semaine
  J.C. Isaac coteaux21@gmail.com
- **Location fendeuse à bois**
  Bûches : 55cmx25cm max
  10 euros la semaine
  M.Saintost michel.saintost@gmail.com
- prêt gratuit de gobelets réutilisables : 12cl ou 30cl.
  Sophie Lay : **06 35 48 07 46**

Paroisse — 05 34 27 62 80

Père John Connolly, presbytère de L'Union
Messe à Lapeyrouse-Fossat tous les
Le 2e mercredi du mois à 18h30.

♦ Conciliateur de justice

M. Montagne — **05 61 84 21 10**
reçoit les 1er et 3e jeudis du mois
à partir de 14h sur rendez-vous
mairie de Montastruc-la-Conseillère.

♦ Assistante sociale

Mme Céline Lasjunies — **05 34 25 50 50**
reçoit sur rendez-vous uniquement
Maison des Solidarités
Conseil Départemental 31
8 chemin du bois du Saget
31240 Saint-Jean

♦ Crèche Poupons Câlins

Directrice : Mme Marie Laffargue
Résidence Saint-Exupéry
31180 Lapeyrouse-Fossat
05 61 74 42 81
La crèche accueille aussi les enfants en halte garderie
Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

♦ Les bébés maternés

Association des assistantes maternelles agréées
Présidente : Mme Colette Descamps
6, place du château
31180 Lapeyrouse-Fossat
06 76 42 59 61

♦ Musibus

Le musibus stationne place Magnau à Saint-Loup-Cammas
le 2e mercredi du mois de 15h à 17h30.

♦ École

Groupe scolaire Georges Brassens
Chemin de Jamebru
31180 Lapeyrouse-Fossat.
Horaires : 8h35 à 12h
13h50 à 16h45

Maternelle — **05 61 09 12 51**
Directrice: Mme Enjalbal

Elémentaire — **05 61 09 99 69**
Directrice : Mme Rosier,

♦ Centre de Loisirs — 05 61 74 67 95

Directrice : Mme Corinne Thouvenot

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30 à 8h35, 12h à 13h50
TAP 16h à 17h, 17h à 18h45
Mercredi
7h30 à 8h35 11h45/13h30
possibilité de récupérer les enfants
à 12h ou après le repas
de 13h15 à 14h.

Toute modification d'inscription doit se faire au plus tard le lundi avant 10h.

Le centre de loisirs est également ouvert pendant les vacances scolaires.

♦ CAJ (Centre Animation Jeunesse)

Promenade de l'Esplanade **05 61 74 67 95**

Pendant le temps scolaire :
Mercredis et samedis de 14h à 18h30
un vendredi par mois de 19h à 22h30

En période vacances :
du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Professions médicales

Médecins	Docteurs Chabbert et Maestrello	5, avenue des écoles	05 61 82 87 45
Cabinet dentaire	Docteurs Delsuc et Marquié	Centre commercial les Poiriers	05 34 27 50 68
Infirmièr(e)s	Mmes Cazeneuve, Cohen, Mr Pinto		06 25 79 96 02
Pharmacie	Pharmacie de l'Esplanade	18, promenade de l'esplanade	05 62 79 63 79
Cabinet de Kinésithérapie	Carine Dulondel - Guillaume Wéry - Béatrice Landes - Jessica Figeac - Jean-Marc Debergue	Résidence Saint Exupéry 3, allée des poètes	05 62 79 33 21
Orthophoniste	Marine Fonck	28, route de Barranquet	07 72 72 80 23
Podologue-Pédicure	Marion Chauveau	35, promenade de l'esplanade	06 41 76 77 78
Ostéopathe	Claire Lautier	23, chemin Belloc	06 84 70 20 85

Commerçants et artisans

Boucherie/Charcuterie	Chez Damien	Centre commercial les Poiriers	05 32 60 81 73
Boulangerie	Pierre Marchal	Centre commercial les Poiriers	07 62 04 27 31
Café-Restaurant	L'Apeyro Garden	12, place du château	05 32 60 81 73
Coiffure	Alex Coiff'	35, promenade de l'esplanade	05 61 35 84 23
Esthétique	Dans ma bulle	Centre commercial les Poiriers	05 61 09 39 97
Garage	Garage Nicolas	3, avenue de Castelmaurou	05 61 09 10 91
Horticulteur	Jean-François Pradier	19, avenue de Castelmaurou	05 62 79 60 05
Immobilier	Imma concepting	35, promenade de l'esplanade	06 21 75 18 50
Pizzeria	La bonne Pâte	Centre commercial les Poiriers	06 49 54 10 74
Supermarché	Carrefour Express	Centre commercial les Poiriers	05 34 27 17 18
Vente legumes à la ferme	Le jardin de Pauline	24 B, promenade de l'esplanade	05 61 09 84 39 06 18 61 82 27
Vente de plants	Les Vergers d'Escafit	3, chemin de Triguebéoure	06 12 22 46 45 05 61 09 19 29
Vente poulets et pintades	Gaec de Benas	2 bis, route du Girou	07 50 20 35 47 07 50 20 33 85

Pour tous les contacts des artisans de la commune, vous pouvez consulter le site intenet de la commune
www.lapeyrouose-fossat.fr *(rubrique cadre de vie/annuaire ou livret des acteurs économiques)*

Calendrier des animations 2021

En cette période complexe et perturbée, nos associations se sont mobilisées pour redonner vie au village. Ce calendrier reflète leur volonté de relancer activités et animations mais hélas rien n'est gravé dans le marbre et nous restons à la merci d'annulations pour raisons sanitaires.

9 mai	Commémoration du 8 mai	Municipalité
13 mai	Marché de Printemps des Producteurs	Municipalité
5 et 6 juin	Festival de la Fraise	Confrérie
fin juin	Concert de fin d'année (date à préciser)	Ecole de Musique La vache
fin juin	Démonstration de danse (date à préciser)	Sport Détente
26 juin	Fête du tennis	TCLF
13 juillet	Fête Nationale au Village	Sego Canto
27 août	Marché gourmand	Confrérie
juillet / août	Festijades associatives (date à préciser)	Les Festijades
19 septembre	Vide-grenier	Confrérie
25 septembre	Loto annuel	Baobab
novembre	Soirée années 80 (date à préciser)	Sego Canto
27 novembre	Soirée Malgache	Baobab
4 et 5 décembre	Marché de Noël	Confrérie

L'annuaire des acteurs économiques de la commune est consultable sur notre site internet

www.lapeyrouse-fossat.fr
⇒ **page d'accueil**
⇒ **accès en un Clic**

Mairie
Promenade de l'esplanade
31180 LAPEYROUSE-FOSSAT
Tél : 05 62 22 97 22
www.lapeyrouse-fossat.fr
lapeyrouse-fossat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

du lundi au vendredi	8h à 12h30 Fermée jeudi matin	15h à 17h30
Samedi	9h à 12h	Sauf weekends fériés et vacances scolaires

LA DÉPÊCHE DU MIDI

Votre correspondant
Serge Pizzutto
Tél.: 05 61 09 48 73
07 88 32 81 45

Directeur de la publication : Corinne GONZALEZ
Maire de Lapeyrouse-Fossat
Responsable de la publication: Gilles GRANZIERA
Réalisation et conception : Mairie Lapeyrouse-Fossat
Impression : Imprimerie Graphitti
Tirage : 1.300 exemplaires